

ETUDES TOULOISES

N° 21. 1981

Commission paritaire n° 59105

EDITEUR: Cercle d'Etudes Locales du Toulais, 3, rue Chanzy
54200. TOUL. Tél.: (8)343 02 99

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Bernard HUMBERT, 10, allée des acacias,
Ecrouves, 54200. TOUL.

ABONNEMENTS, NUMEROS ANCIENS: Claude ADAM, 35, rue Baron Louis,
54200. TOUL. Tél.: (8) 364 22 74

AUTEURS: BOMBARDIER Jacques, Presbytère de Toul
CAMPANNI Andrée, 1, rue du Thiaucourt, Toul.
HOWALD Gérard, rue du baron Louis, Toul.

SOMMAIRE

	Page
Avertissement	1
Introduction	2
I Toul, une ville antique	4
II Toul en l'an mil: "Paupercula civitas"	6
III La croissance urbaine	8
IV L'église dans la cité	12
V La lutte pour le pouvoir	14
VI La ville centre d'échanges	
Campagne et ville	17
Les métiers à Toul	18
Toul, ville savante, ville de plaideurs	23
VII Pauvres en la cité de Toul	25
VIII Malades et exclus	28
IX L'église-cathédrale est l'église de l'évêque	30
X L'église-cathédrale est l'église du chapitre	35
XI L'église-cathédrale est l'église du peuple de Dieu	40

Prix: 20 francs.

AVERTISSEMENT

Ce fascicule constitue, à nos yeux, une modeste contribution à une meilleure connaissance de Toul, en cette année de "millénaire". En effet, s'il peut aider à mieux visiter l'exposition "1000 ans: Une ville, une cathédrale", organisée par l'association "Le pélican", il a surtout pour objectif de permettre de prendre conscience, au delà de cette manifestation, des aspects les plus fondamentaux de la vie à Toul et dans sa cathédrale de l'an 1000 à l'an 1500.

C'est une petite équipe d'amateurs qui a préparé ce numéro d'"Etudes Toulaises", ce qui explique notre fréquente référence à des auteurs reconnus pour leur compétence historique dans cette période qui nous a passionnés... C'est un peu cette passion que nous souhaitons vous faire partager.

Une ville, historique, une cathédrale, antique: ce ne sont pas seulement des pierres accumulées et arrangées; ce sont les témoignages d'une vie, d'un idéal, d'une foi. C'est un appel à la fidélité et à l'innovation, intimement mêlés, puisque ceux qui se souviennent sont ceux qui font le présent et ensemencent l'avenir. Les évêques, les chanoines, les citoyens, les pauvres, les petits qu'il est bien difficile de connaître, tous ces "ancêtres" dans leur entente et leurs disputes, dans leurs ambitions, dans leur réussite comme dans leur échec, ne sont pas aussi éloignés de nous qu'on pourrait le penser: ils ont apporté leur part dans la grande entreprise de l'humanité; nous faisons la nôtre, humblement et comme à tâtons, dans l'espérance que d'autres poursuivront la tâche, après nous, en la bonifiant.

Jacques BOMBARDIER
Andrée CAMPANNI
Gérard HOWALD

C'est bien volontiers que le Cercle d'Etudes Locales du Toulais, réuni en comité de rédaction d'Etudes Toulaises, a accepté de servir de support, par cette revue, à l'exposition que l'association "Le Pélican" a organisé dans le cadre des festivités du "Millénaire". En effet, si ce fascicule est destiné à aider le visiteur, il est, par ailleurs, d'une grande richesse grâce à son caractère de raccourci intelligent de l'histoire de Toul au moyen-âge. Bravo à ses auteurs!

Pour des raisons pratiques évidentes, le découpage des chapitres du présent ouvrage correspond au découpage, par panneaux, de l'exposition.

La rédaction.

INTRODUCTION



fin de bien situer la présentation de la Cité de Toul et de la cathédrale, du XI^{ème} au XVI^{ème} siècles, il convient de garder présents à la mémoire, à la fois le contexte économique global de cette période et le contexte "idéologique" dans lequel les hommes de cette société se sont pensés.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE GLOBAL

1000-1300: Expansion

La ville s'agrandit car la population augmente, par démographie locale et exode rural. Les métiers et l'artisanat se développent. La ville acquiert une autonomie de plus en plus grande face au seigneur-évêque et au chapitre.

Vers 1290-1300, apparaissent les premières difficultés économiques et les premiers signes d'une dévaluation de la monnaie.

1350-1450: Une grande dépression

La région se dépeuple, les axes de circulation et de commerce se déplacent et contournent Toul. Le sol est à la limite de l'épuisement, le progrès technique stagne au point qu'on n'arrive plus à nourrir la population. De longues séries de pestes ravagent les populations, décimant des villages entiers. Les effets de la "guerre de cent ans" s'ajoutent à tous ces malheurs naturels.

1450-1552: Une timide reconstruction

Timide car la "guerre de Bourgogne" empoisonne la région pendant longtemps; Toul devient ville d'Empire mais participe fort peu au commerce. En revanche, la ville brille dans le renouveau des arts, des idées et de la culture savante, qui est sa vocation profonde. Pourtant, Toul paraît bloquée... et ne "bougera plus beaucoup jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

D'après la conférence inaugurale de

Monsieur le professeur Jean SCHNEIDER

donnée le mardi 13 janvier 1981 sous l'égide du C.E.L.T.

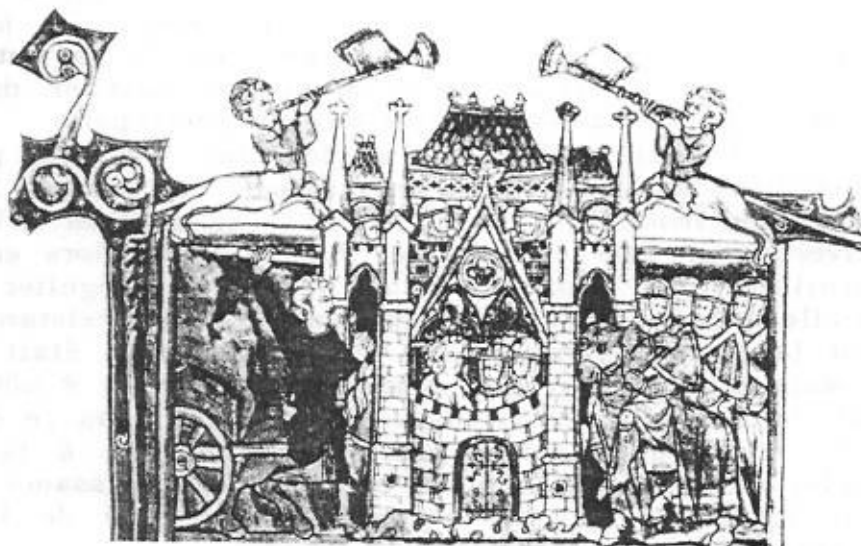
LE CONTEXTE "IDEOLOGIQUE"

"Triple est la maison de Dieu que l'on croit une. Les uns prient, les autres combattent, les autres encore travaillent. Ils sont trois ensembles et ne souffrent pas d'être désunis". Ces paroles sont d'ADALBERON de Laon qui les prononça en 1020.

On reconnaît là les trois ordres de l'Ancien Régime. A l'effondrement de l'imaginaire carolingien, lors de la grande révolution féodale, le mythe ternaire de la société élaboré dans le France du nord resurgit entre 1180 et 1200. Cependant, il faut le souligner, ce "modèle" de société ne prend pas en compte toute la société du temps: le 3ème ordre, ceux qui travaillent, qui sont-ils? Ce ne sont pas les travailleurs des campagnes et des villes...ce tiers état, c'est l'élite des non-nobles et des non-clerics, la bourgeoisie, les "citains" comme on les nomme à Toul, c'est à dire "cette classe nouvelle des gens du négoce qui se gonfle précisément au début du XIIIème siècle", des gens du négoce, mais aussi du droit ou du "tertiaire" si important à Toul.

G.Duby propose qu'on parle d'un 4ème état: celui des humiliés, dont la voix est portée soit par les hérétiques qui proclament l'égalité entre les hommes, soit par les religieux de pauvreté autour de saint Bernard, François d'Assise et les autres, soit encore par les revendications égalitaires du mouvement communal. Cependant cette voix ne fut pas vraiment entendue et le modèle trifonctionnel de la société triompha jusqu'à la Révolution.

D'après une interview de Georges DUBY
parue dans "L'Histoire", 10, mars 1979, p. 70-71.



I TOUL, UNE VILLE ANTIQUE



uand naît Toul?

Le nom de la ville, Tullum, en latin, associé comme c'est souvent le cas, au nom du peuple de la région: Tullum Leucorum: Toul des Leuques, peut-il nous aider dans notre recherche des origines de la cité?

Les toponymistes, passés ou contemporains, accordent au radical "tol-tul" une origine celtique, le traduisant par "éminence, colline". Faut-il envisager alors une éventuelle naissance d'une agglomération sur la butte Saint-Michel sans qu'il soit indispensable d'ailleurs qu'elle ait présenté tous les caractères d'un oppidum?

Les découvertes archéologiques, certes modestes, les comparaisons avec d'autres sites régionaux, militent en faveur de cette hypothèse. On aurait eu un premier habitat de sommet, aussi médiocre soit-il, qui tout en subsistant comme refuge aurait donné naissance, à l'époque de la "Pax romana", à un habitat de plaine réservé aux échanges et qui aurait gardé le vocable de sa métropole.

La ville gallo-romaine:

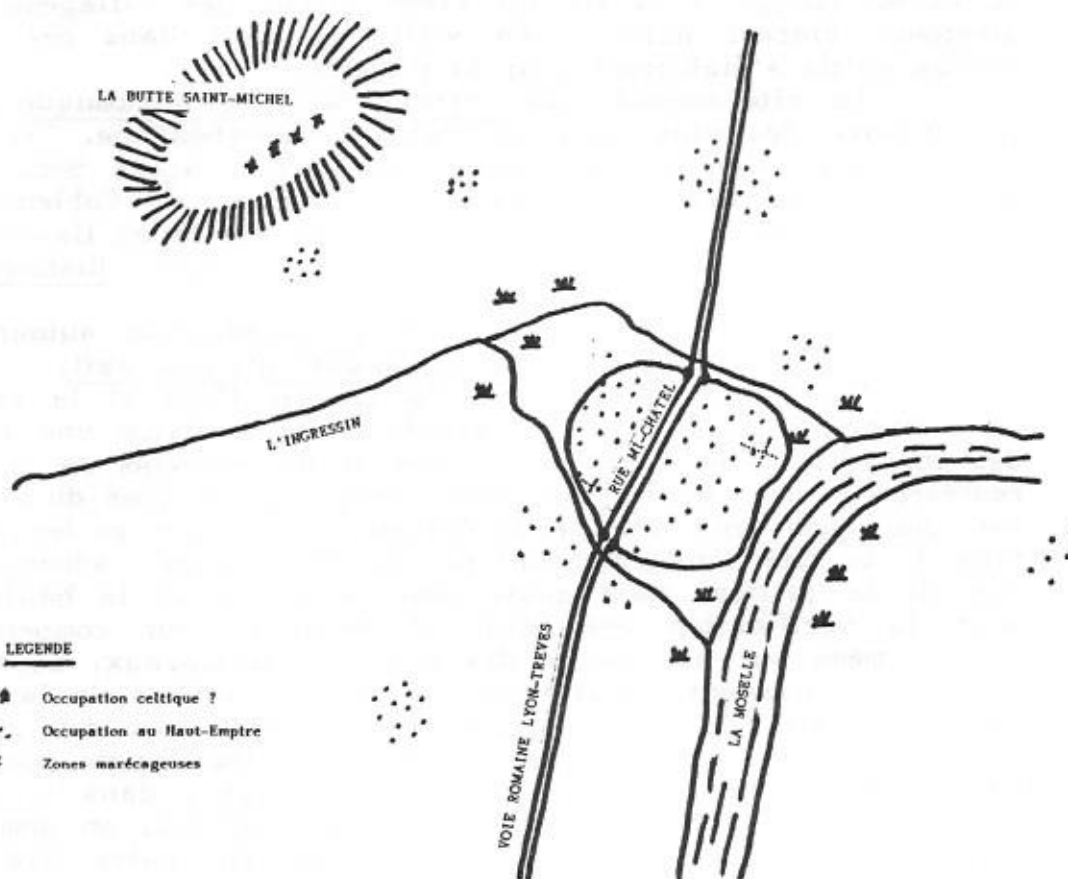
Les vestiges celtiques sont rares dans le sous-sol de la ville. Il semble qu'elle ne soit née qu'à l'aube de notre ère ou peu avant.

Sous le haut-empire, l'habitat urbain dut être très diffus. Le "point culminant" de la plaine de Toul serrée entre les deux branches de l'Ingressin, à l'emplacement actuel du quartier place du marché-Michâtel, a pu constituer le centre de cette agglomération tournée vers les échanges grâce à sa position favorable sur la voie Lyon-Trêves. Cet habitat, très dispersé, devait s'étendre jusqu'au pied de la butte Saint-Michel (traces de villae), vers Saint-Evre (atelier de potier) et en direction du faubourg Saint-Mansuy (nécropole).

Fin III^e-début IV^e siècles, des troubles, probablement consécutifs aux invasions germaniques des années 275-285, entraînent d'importantes destructions. Les couches d'incendie découvertes en 1949 en font foi. La ville est alors enclose d'une muraille qui apparaît selon un tracé irrégulier, contrainte qu'elle fut de contourner certains quartiers existants. La cité, dont la surface voisinait les 10 à 11 hectares, était donc réduite mais protégée par des courtines de plus de 9 mètres de hauteur jalonnées de nombreuses tours. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'évangélisation par saint Mansuy, à la fin du IV^e siècle, de la région toulouaise et partant la naissance de la fonction épiscopale qui va assurer la pérennité de la ville qui abrita son siège.

Faisons acte de modestie en donnant, pour conclure, la parole à Camille Jullian, spécialiste incontesté de "L'histoire de la Gaule" qui dit "Toul...resta un petit centre administratif qui intéressait uniquement les hommes de son voisinage et les habitués des conseils publics".

D'après Bernard HUMBERT, "L'évolution urbaine de Toul"
Conférence inédite à la Société d'archéologie lorraine
Nancy, janvier 1981



II TOUL EN L'AN MIL: "PAUPERCULA CIVITAS"

Que sait-on de la cité de Toul, en l'an 1000 ? Bien peu de choses. "Une pauvre petite ville" dit le chroniqueur Hariulf!

A l'époque, Toul est une petite cité, enfermée dans des murailles gallo-romaines datant du bas-empire. La superficie enclose voisine les 11 hectares, alors que Paris à l'époque s'étendait sur 8, Reims et Metz étant un peu plus vastes. Cette petite cité était flanquée de deux abbayes, Saint-Mansuy et Saint-Evre, et de deux villages monastiques qui entouraient les monastères. Entre la cité et les abbayes, deux bourgs prirent, dès cette période, une place plus importante (plus tard, ces bourgs constitueront la partie la plus active de la ville): le bourg Saint-Amand et le bourg Notre-Dame. ou Grand bourg. A la fin du XI^{ème} siècle, les villageois des alentours vinrent habiter "en ville" et c'est dans ces deux bourgs qu'ils s'établirent pour la plupart.

La cité connaît une certaine activité économique avec le commerce des vins dans la région meuso-rhénanne. "Si l'on ne sait plus rien des marchands de Verdun après 986, ceux de Toul et de Metz sont signalés au tonlieu de Coblenze en nouvelé en 1104 où ils livrent du sel et du vin et où ils retrouvent des concurrents venus de Strasbourg" (Duby, Histoire de la France urbaine, T II, p. 132)

Une petite cité, une activité économique autour du sel et du vin, ... une cité où la communauté urbaine naît.

"La bulle de Léon IX, du 12 mai 1050, et la charte de l'évêque Udon, de 1069, permettent de se faire une image des institutions de Toul. Les maires et les échevins de la cité représentent une justice dont sont exempts les hommes du chapitre, mais non ceux des autres églises... Le maire et les échevins de la cité n'interviennent pas seulement dans l'administration de la justice, mais aussi pour la police de la banlieue, pour la vérification des poids et mesures; leur compétence s'étend même sur une partie des domaines épiscopaux. Le maire et l'évêque nomment conjointement à tous les offices de la cité, exemption faite du grand portier... Pour les bans des vignes de la banlieue (le soin apporté dans la législation pour ce ban, montre l'importance économique des vignes dans la cité) et pour la destitution éventuelle du grand portier, on demande l'avis des "meliores civitates" qui ne peuvent guère être que des laïcs, puisqu'on en distingue les abbés et les clercs. Par une évolution qui n'est pas sans analogie avec celle d'autres cités, le maire épiscopal et les échevins semblent devenir les défenseurs des intérêts propres de la "civitas" et du suburbium que constituent le "bannus civitatis"... L'essor économique devait mettre à l'épreuve cette structure seigneuriale".

Sneider (Jean) Toul dans la deuxième moitié du XII^e siècle, Bonn 1972, p. 188.

Depuis le Xème siècle, les évêques de Toul frappent monnaie dans la cité. Ils ont lentement "usurpé" ce droit au souverain qui leur a abandonné son atelier de monnaie. "Sous l'épiscopat de saint Gérard (963-994) on frappe à Toul des deniers aux noms associés de l'empereur et de l'évêque. Sur les monnaies de Brunon de Dabo, futur pape Léon IX (1026-1048), le nom de l'empereur disparaît. On peut dès lors parler de véritable monnaie épiscopale". (CHOUX, Le fonctionnement d'un petit atelier monétaire au moyen-âge: la monnaie à Toul, dans le bulletin de la S.D.E.L., 1961, T 16).

Ces quelques détails ne doivent cependant pas faire illusion: Toul, comme l'occident de l'an 1000, est pauvre. La description que donne Georges DUBY dans Le temps des cathédrales suggère l'état des hommes et des choses en ces sombres années:

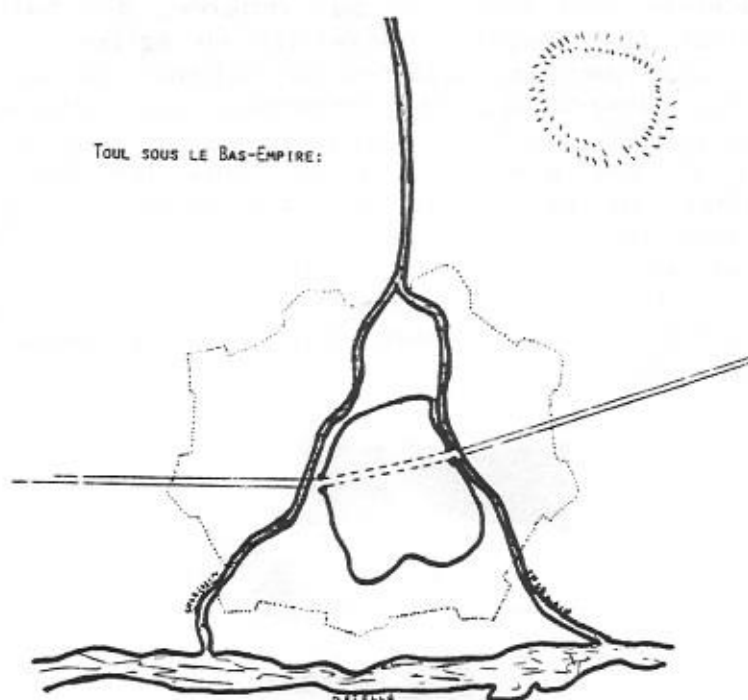
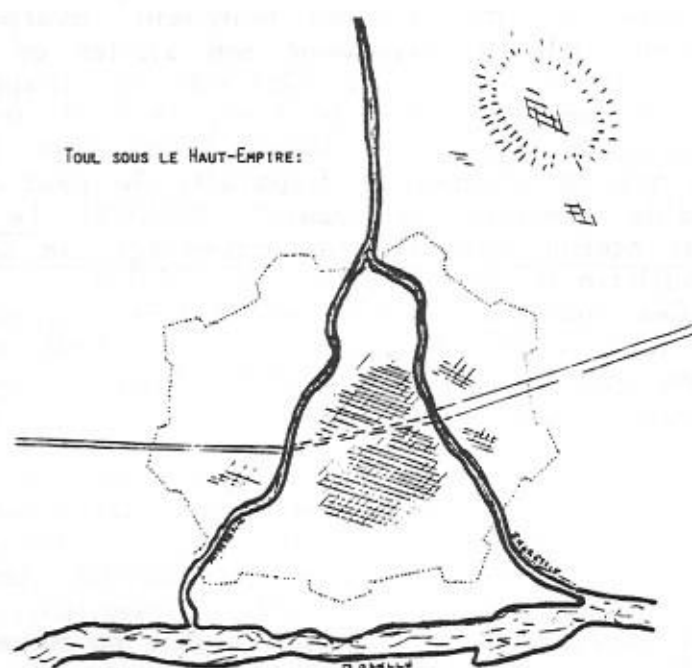
"Très peu d'hommes -des solitudes qui vers l'ouest, vers le nord, vers l'est, s'étendent, deviennent immenses et finissent par tout recouvrir- des friches, des marécages, des fleuves vagabonds et les landes, les taillis, les pacages...ici et là des clairières...des sillons dérisoires...des huttes de pierre, de boue, ou de branchages réunis en hameaux...

De loin en loin, une cité, mais ce n'est, pénétré par la nature rurale, que le squelette blanchi d'une ville romaine, des quartiers de ruines que contournent les charrues, une enceinte tant bien que mal réparée, des bâtisses de pierre qui datent de l'Empire, converties en églises ou en citadelles; près d'elles quelques dizaines de cabanes où vivent des vignerons, des tisserands, des forgerons, ces artisans domestiques qui fabriquent, pour la garnison et le seigneur évêque, des parures et des armes; deux ou trois familles de juifs enfin qui prêtent un peu de monnaie sur gages, des pistes, les longues files des corvées de portage, des flotilles de barques sur tous les cours d'eau... Tel est l'occident de l'an mil.

Rustique, il apparaît face à Byzance, face à Cordoue, très pauvre et très démuni. Un monde sauvage. Un monde que cerne la faim! "



III LA CROISSANCE URBAINE



ERRATUM

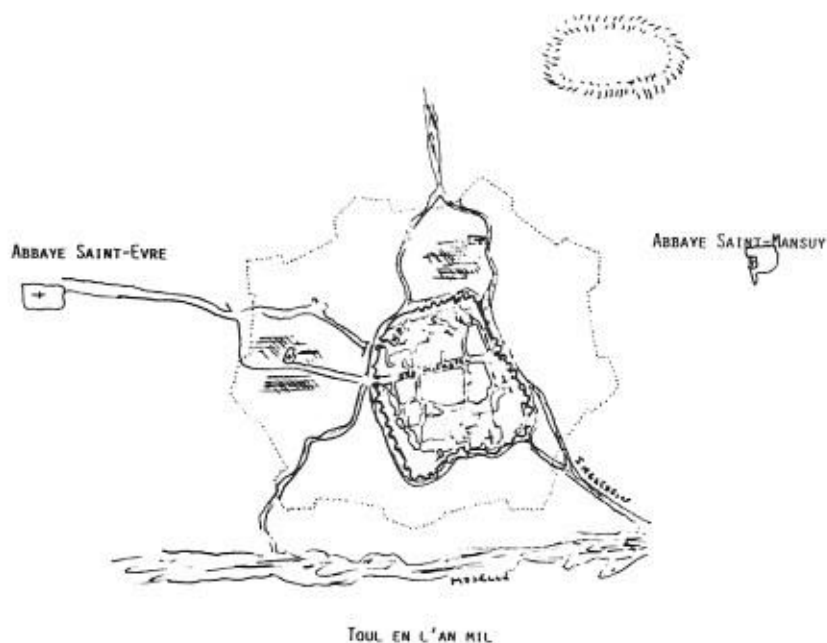
Chers lecteurs,

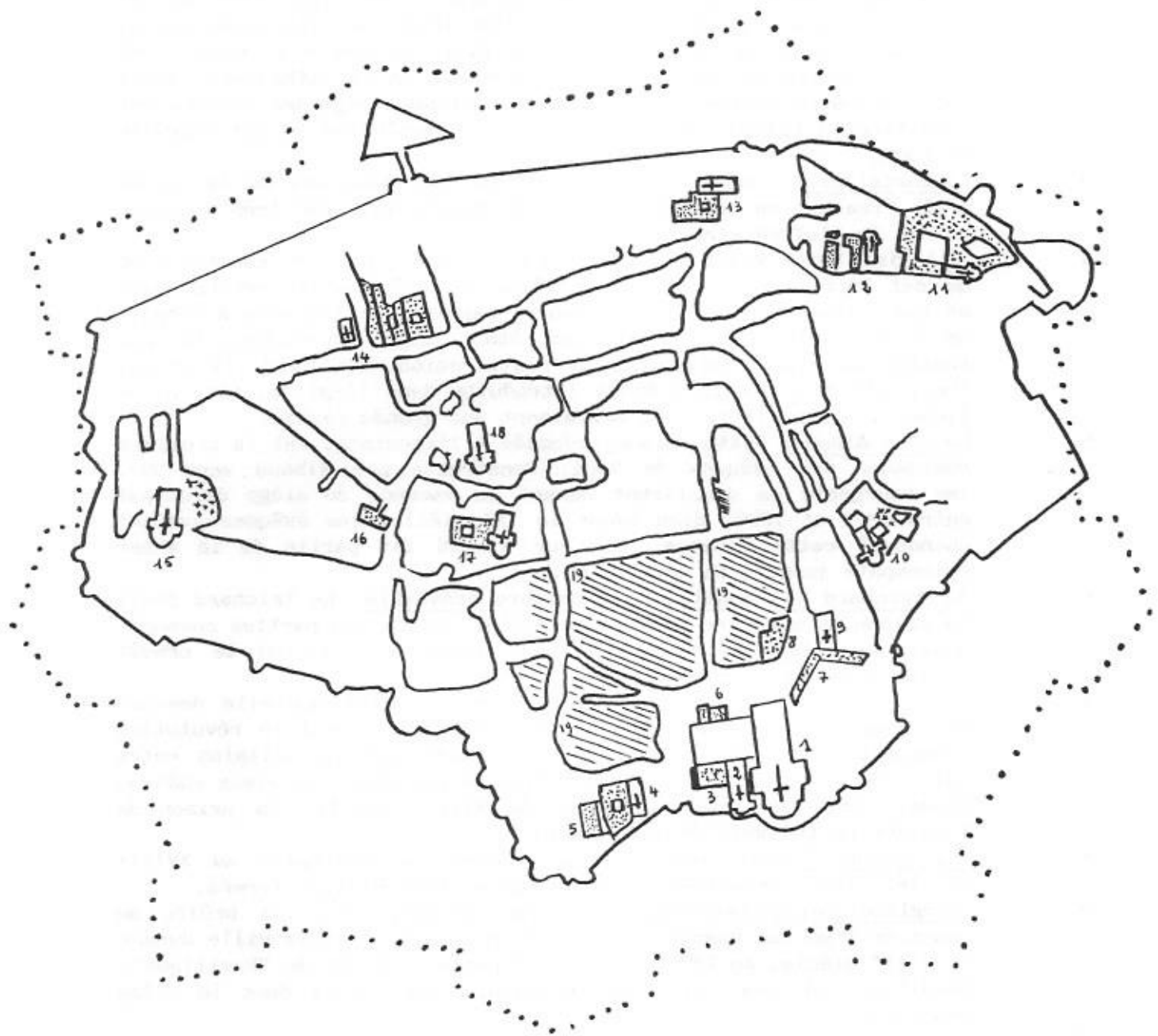
Une erreur dans la mise en page du présent numéro 21 a conduit à l'impression d'une page 9 erronée.

Il convient:

- d'inclure, entre les pages 8 et 9, le plan ci-dessous,
- de corriger la légende du plan de la page 9 comme suit:

TOUL AU XIII^e SIÈCLE
(LÉGENDE CHIFFRÉE EN PAGES 10 ET 11)





TOUL EN L'AN MIL

- 1 La cathédrale
- 2 L'église Saint-Jean-des-Fonts: ancien baptistère de la cathédrale, Saint-Jean devint le siège d'une paroisse vers les VIII^e ou IX^e ou IX^e siècles. L'évêque Berthold (996-1019) la fit reconstruire. Orientée comme la cathédrale, elle était située à l'angle formé par le cloître et le mur sud du transept de la cathédrale. Trois nefs de quatre travées chacune et six colonnes dégagées composaient l'édifice. L'église subsista jusqu'à la Révolution et fut détruite en 1809.
- 3 La dortellerie: Avant le XIII^e siècle, les chanoines de la cathédrale vivaient en communauté. Ils dormaient dans une très ancienne partie du cloître ainsi nommée.
- 4 L'église Saint-Vaast: On ne connaît pas la date de construction de cet édifice. On sait que l'évêque Berthold la fit reconstruire et que Pibon (1069-1107) l'érigea en paroisse et l'unifia à l'église de Lay-saint-Remy. Saint-Vaast étant tombée en ruines, la confrérie des clercs entreprit sa restauration vers 1357. Le 25 mai 1561, des protestants s'étant introduits dans l'église, des catholiques y mirent le feu, en détruisant une grande partie.
- 5 La Cour Albaud: Cette maison, adossée à l'enceinte, fut la première résidence des évêques de Toul. Construite par Albaud vers 507, les bourgeois la démolirent durant la vacance du siège épiscopal entre 1272 et 1280. Bien avant le IX^e siècle, les évêques avaient abandonné cette demeure. La Cour Albaud fit partie de la manse épiscopale jusqu'à la Révolution.
- 6 Le trichard - L'auditoire ou chambre prévôtale: Le Trichard était la prison du chapitre de la cathédrale, une de ses parties communiquait avec le cloître. L'auditoire était le lieu où le prévôt de Villey-saint-Etienne exerçait sa juridiction.
- 7 Le Palais épiscopal: La construction de cette nouvelle demeure des évêques remonte aux XI^e ou XII^e siècles. Durant la révolution communale, elle fut plusieurs fois rasée par les citains entre lutte contre le pouvoir. Chaque fois reconstruit, le vieux château féodal subsista jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. La prison de l'évêché se trouvait dans le palais.
- 8 La grande école: avant l'établissement du séminaire au XVIII^e siècle, c'est probablement là que les prêtres étaient formés.
- 9 L'église Sainte-Geneviève: Ancienne abbaye, elle fut brûlée au cours de l'un des nombreux incendies qui ravagèrent la ville durant le VIII^e siècle. Au IX^e siècle, elle porte le titre de "basilique". Réédifiée par les soins de Berthold, elle devint donc le siège d'une paroisse.
- 10 Le couvent des Cordeliers: En 1262, Gilles de Sorcy fit venir des Cordeliers ou Franciscains et les installa à Toul. Leur couvent était compris entre l'espace formé par les rues Qui-qu'en-grogne, du Pont-des-Cordeliers et du Ménin. L'église qui ne comptait qu'une seule nef, se terminait par deux absides à trois pans.
- 11 La Maison-Dieu: Fondée, selon la tradition, par saint Gérard vers 971, la Maison-Dieu ou Hôtel-Dieu est le premier hôpital construit à Toul. Consacrée au vocable de sainte Catherine, elle se vit restreinte d'une partie de ses jardins et de bâtiments annexes, lors de la remise en état des remparts en 1554. La "chapelle", dont il reste 4 travées, date du XIII^e siècle.

- 12 L'hôtel du commandeur de Libdo et la chapelle Saint-Jean-de-Jérusalem: Après la suppression de l'ordre des Templiers, leurs biens furent attribués aux chevaliers de Malte. Ces derniers édifièrent à Toul un hôtel et une chapelle. Cette commanderie, située aux numéros 1 et 3 de la rue Gouvion-saint-Cyr, portait le nom de "Hôtel du Commandeur de Libdo". La chapelle, située aux 7 et 9 de la même rue, servait d'église aux fidèles de la paroisse Saint-Pierre du faubourg Saint-Mansuy qui demeuraient à l'intérieur de l'enceinte.
- 13 L'église Saint-Aignan et l'abbaye Saint-Léon: Au IX^e siècle, cette église était située hors du castrum, dans ce qu'on nommait le Grand Bourg ou Bourg Notre-Dame. Ce n'est qu'après la construction de la nouvelle muraille qu'elle fut comprise dans la ville. Les années 1091 et 1094 connurent l'édification de l'église et de l'abbaye Saint-Léon. Lutulphe, doyen de l'Eglise de Toul, y installa des chanoines de Saint-Augustin qui ouvrirent une école, le "collège Saint-Léon". Ce monastère était primitivement situé hors les murs. En 1402, d'un commun accord entre les religieux et les bourgeois, l'abbaye fut détruite pour permettre la remise en état des remparts et une meilleure défense face aux attaques du duc de Lorraine Charles II. Et, c'est en 1418, que l'abbaye fut reconstruite près de l'église Saint-Aignan qui lui resta unie.
- 14 L'hôpital des bourgeois: Vers 1240, Némeric Barat, maître-échevin de la ville, le fonda et confia sa direction aux frères du Saint-Esprit. Il se trouvait rue Gengoult, se composait de bâtiments où étaient dispensés des soins aux bourgeois et d'une chapelle à l'angle des rues Gengoult et du Terreau.
- 15 L'église Saint-Amand: Bâtie vraisemblablement au VIII^e siècle, dans le bourg du même nom, elle occupait l'emplacement actuel de l'ancienne école Jules-Ferry. Elle fut, comme la plupart des édifices religieux, détruite par le marteau révolutionnaire.
- 16 Le couvent des Capucins: C'est au XIII^e siècle, avec l'apparition des ordres mendiants, que les Capucins s'installèrent à Toul. Nous ne savons que peu de choses au sujet de leur premier couvent qui devait se trouver à l'angle formé par les rues Gambetta et De-Lattre-de-Tassigny. Le couvent qui était vétuste, fut transféré au faubourg Saint-Mansuy au XVII^e siècle.
- 17 Le couvent des Dominicains ou Jacobins: C'est sous l'épiscopat de Roger de Marcey que les Dominicains ou Frères prêcheurs furent appelés à Toul. Primitivement installés hors les murs, ils s'établirent ensuite dans un bâtiment compris entre les rues Muids-des-blés et Docteur-Chapuis.
- 18 L'église Saint-Gengoult: La première église dédiée à saint Gengoult à Toul fut fondée par saint Gérard. Incendiée en 1036, elle fut restaurée par l'évêque Udon, en 1065, qui fonda, à la même époque, la collégiale. L'église actuelle fut édifée du XIII^e au XVI^e siècles.
- 19 Maisons canoniales: Périmètre dans lequel se trouvaient les maisons des chanoines.

(Sources: les ouvrages de Olry, Martin, B.Picard, Cdt Daulnoy, J.Choux, M.Noël, C.Gondek).

Dans son "Histoire de la France urbaine", Georges DUBY écrit: "L'Eglise...est formidablement présente (dans la cité). Présence physique par les hommes nombreux et s'imposant par le costume, par les monuments qui constituent la grande masse monumentale urbaine et qui, par l'élévation des édifices, dominant la ville et modèlent en grande partie sa silhouette.

Présence économique car l'Eglise est, en général, de loin la première puissance foncière, immobilière et financière de la ville.

Présence politique et sociale, surtout dans les villes épiscopales où l'évêque a gardé une part plus ou moins importante de la seigneurie et où les clercs forment un monde privilégié.

Présence spirituelle, religieuse, intellectuelle: l'Eglise reste la grande productrice et propagatrice des mots d'ordre idéologiques, de modèles et de biens culturels. Puissance traditionnelle mais qui sait, plus ou moins lentement, s'adapter, qui contribue à donner à la ville son unité et sa personnalité morales, artistiques, festives.

Eglise diverse qui comprend, en simplifiant, le clergé séculier, avec son évêque et son chapitre dans les villes épiscopales, son réseau de paroisses, le clergé des chanoines réguliers issu en grande partie du vif mouvement de renaissance canoniale du XIIème siècle..., le clergé régulier du vieux monachisme bénédictin lui aussi urbain et surtout suburbain, avec ses bourgs monastiques qui se sont parfois plus ou moins soudés à la ville..., le nouveau clergé régulier des Frères mendiants, intimement lié celui-là à la nouvelle société urbaine. Mais aussi le monde féminin des religieuses, le monde des institutions charitables gouverné par l'Eglise: hôpitaux, léproseries, etc., et le monde des clercs de seconde zone, qui n'ont reçu que les ordres mineurs". Tome II, p. 335-336.

Ce texte peut très bien s'appliquer au profil de Toul, ville épiscopale. Ce ne sont pas moins de 14 églises ou chapelles qui sont contenues dans la nouvelle enceinte que Roger de Marcey a entrepris d'édifier dès 1238.

Outre la cathédrale Saint-Etienne et la collégiale Saint-Gengoult, la ville est partagée en cinq paroisses:

-la paroisse Saint-Jean-du-cloître comprenait le parvis de la cathédrale et l'espace formé par le côté gauche de la rue de la Monnaie et des rues La Fayette, d'Inglemur et place des clercs.

-la paroisse Sainte-Geneviève était celle de l'évêque et des gens de sa maison. Elle recevait les fidèles des rues de Rigny, place Pont-des-cordeliers, des Tanneurs, Général Foy et le côté droit de la rue de la Monnaie.

-la paroisse Saint-Aignan dont les fidèles habitaient les rues Joly, de la Petite Boucherie, des Etuves, du Pont-de-bois, baron Louis et une partie de la rue Gouvion-saint-Cyr.

-la paroisse Saint-Amand qui s'étendait depuis la rue Jeanne-d'Arc à la rue Muids-des-blés et de la rue Carnot à la rue Chanzy en passant par la rue Malpertuis.

-la paroisse Saint-Pierre, la plus étendue, allait du faubourg Saint-Mansuy à la Maison-Dieu; la chapelle Saint-Jean-de-Jérusalem, rue Gouvion-saint-Cyr, tenait lieu d'église paroissiale aux habitants résidant en ville. Pour ceux du faubourg, les Bénédictins de l'abbaye mettaient leur chapelle à leur disposition.

Chacune de ces paroisses avait sa maison de charité. Elle apportait soins et secours aux malades indigents. Une petite école fut, plus tard, attachée à ces maisons.

La ville comptait deux hôpitaux: l'hôpital des bourgeois, rue Gengoult, qui était réservé aux citains, et la Maison-Dieu, dont la vocation était double: soigner et donner asile aux orphelins.

L'enseignement était assuré par un maître d'école à la Maison-Dieu par l'école épiscopale, et par les chanoines de Saint-Augustin qui avaient ouvert le collège Saint-Léon en 1094.

Quatre monastères existaient intra-muros: les Cordeliers, les chanoines de Saint-Léon, les Dominicains ou Jacobins et les Capucins.

Après le prodigieux essor de construction d'édifices religieux du IX^e au XIII^e siècles, il faudra attendre le XVII^e siècle pour voir se développer à Toul de nouveaux couvents, notamment avec la création de communautés de femmes que Pierre Fourrier installera sous l'épiscopat de Jean des Porcelets de Maillane.





Toul, comme dans beaucoup de villes d'occident, c'est par "esprit d'imitation, à l'émulation causée par le succès d'autrui" qu'est née la révolution communale. Les luttes acharnées qui opposèrent l'évêque et le chapitre à la cité constituent un long "roman à épisodes multiples". Les bourgeois, en s'enrichissant, souhaitent limiter les pouvoirs du prélat et du chapitre en en acquérant une partie.

Les querelles ne sont pas seulement oratoires. Les deux parties eurent souvent recours aux armes et à la violence. On ravage le palais épiscopal, les maisons des chanoines.. Dans les moments difficiles, ceux-ci se réfugient dans leurs châteaux de Liverdun ou de Void. Ils font appel à leurs voisins: le duc de Lorraine, le comte de Bar, l'évêque de Metz, qui envoient leurs troupes attaquer les citains. Ces derniers se placent alors sous la protection du roi de France, préparant ainsi la future réunion de Toul à la France.

C'est au XIII^e siècle que ces querelles sous la cendre s'enflamment à l'occasion de l'agrandissement, par Roger de Marcey, de l'enceinte devenue vétuste et trop petite.

L'évêque "obtint à cet effet, en 1239, une charte de l'empereur Frédéric II et conclut, en janvier 1240, une convention avec le maître-échevin et les habitants de Toul pour aviser aux moyens de réaliser cette entreprise. L'ensemble des bourgeois, la communauté, comme l'évêque l'appelle dans son diplôme, élu, du consentement de Roger, une commission de huit membres pour s'occuper, de concert avec lui et sous son contrôle, de tout ce qui concernait ce travail. C'était une mesure fort équitable: les habitants devaient profiter de la sécurité que leur procurerait ce rempart, ils étaient juste qu'ils coopérassent à l'oeuvre, et par leurs conseils, et par leurs subsides. Mais, c'était aussi un dangereux précédent: les citains, une fois habitués à se réunir pour délibérer en commun, ne sentiraient-ils pas leur force et ne voudraient-ils pas transformer en municipalité perpétuelle une commission essentiellement temporaire?" (Martin, La révolution communale à Toul, p. 15-16).

Le moindre désaccord se transformera dès lors en guerre ouverte. Il faut rendre à l'évêque Gilles de Sorcy le mérite d'avoir réussi le premier à calmer l'ardeur bourgeoise. Toul eut sa charte communale et allait pouvoir s'administrer elle-même.

Néanmoins, il faudra encore plus de 2 siècles, au prix de querelles et de paix successives, pour que Toul connaisse le calme de l'entente avec son clergé.

A la fin du XV^e siècle en effet, un compromis s'établit: la ville aux bourgeois,
la campagne à l'évêque et au chapitre.

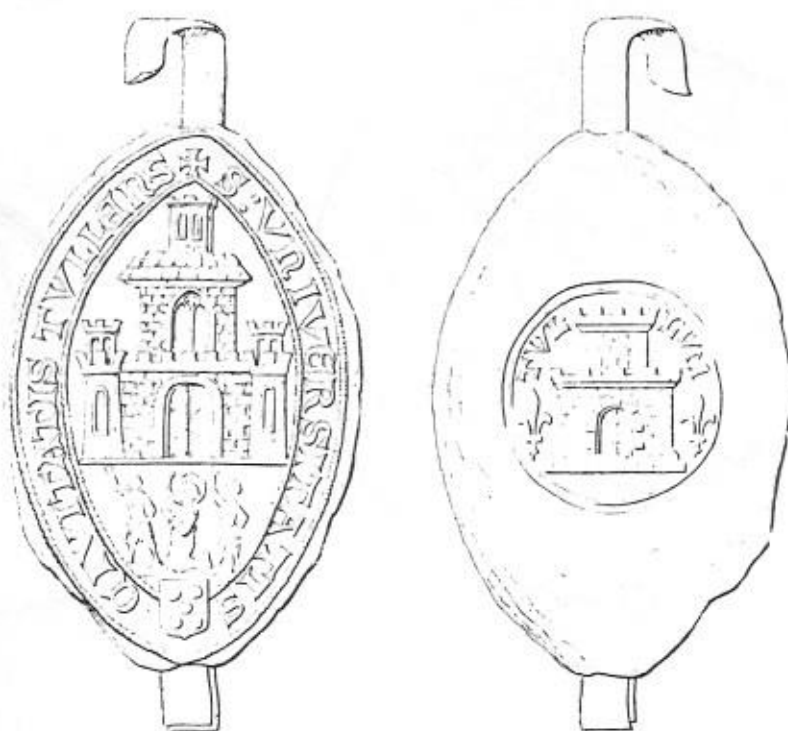
QUELQUES DATES:

- | | |
|------------------|---|
| 1300 | Premier traité de paix entre le chapitre et les citains |
| 1340 | Second traité de paix |
| Mars 1369 | Acte de protestation du chapitre contre les violences exercées sur lui par les échevins et les citains, |
| 28 octobre 1405, | Accord conclu entre Philippe de Ville, le maire et les échevins. |
| ... | |
| 1541 | Dernier traité de paix, conclu entre l'Eglise de Toul et les citains. |



Le plus ancien sceau de la cité de Toul, antérieur au XII^e siècle, il représente la lapidation de saint Etienne. Au revers figure un édifice rappelant la forme ancienne de celui des monnaies de Brunon et de Pibon.

LES MAGISTRATS	LEUR ROLE	MODE DE RECRUTEMENT
Le maître-échevin	Premier magistrat de la ville	-élu le jour de la Saint-Georges, le 23 avril, par l'évêque. -choisi sur une liste de trois noms proposée par les bourgeois après avis d'un conseil de chanoines.
Le conseil de ville (30 membres)	“ Avec les membres du conseil, il a la charge de l'administration municipale (finances, impôts, réglementation...) ”	-choisis parmi les plus riches bourgeois de la ville, -se recrutent par cooptation.
Les "dix" (juges)	Ils assurent l'administration de la justice. Un procureur-général, nommé à vie par les Dix, représente les intérêts de la ville.	-désignés à la Saint-Remy, le 1er octobre, par l'évêque, parmi les membres du Conseil.
Les 5 enquêteurs	Ils assurent la police et l'instruction des affaires judiciaires.	-recrutés par l'évêque sur une liste de 10 noms proposés par les magistrats sortants.



Ce sceau, moins ancien que le précédent puis que du début du XIV^e siècle, est significatif d'une volonté, celle des bourgeois de s'affranchir de l'autorité de l'évêque en donnant plus d'importance à l'enceinte, symbole de la cité, et en reléguant le martyr de saint Etienne au second plan.